



Doc. 744

24 octobre 1957

Réponse au cinquième rapport d'activité du Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes

Proposition de recommandation

déposée par la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

L'Assemblée,

Ayant examiné le cinquième rapport sur les activités du Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes;

Notant que certains pays de l'Europe occidentale continuent à avoir besoin d'une assistance internationale pour faciliter les mouvements migratoires de leurs excédents de population et des réfugiés ayant trouvé asile sur leur territoire ;

Constatant que les activités du C. I. M. E. sont en train de se développer au-delà du seul domaine des transports et de s'étendre à d'autres aspects du phénomène des migrations outre-mer,

Recommande au Comité des Ministres :

1. d'inviter tous les gouvernements des pays membres à soutenir généreusement les efforts du C. I. M. E. dans ces domaines;
2. de prendre toutes les mesures susceptibles de resserrer l'étroite collaboration déjà établie entre le C. I. M. E. et le Conseil de l'Europe — et tout particulièrement le Représentant Spécial et le Fonds de Réétablissement et de développer cette collaboration sur le plan des réalisations concrètes.

